

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE SPECIALE SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2020

Le 18 septembre deux mille vingt à 14h, l'Assemblée Spéciale de l'Etablissement Public Foncier de la Haute Savoie s'est réunie, dans la salle des fêtes à AMANCY (74800), sur convocation du Président en date du 4 septembre 2020.

Total des droits de vote	9 VOIX
Au titre de la Commune de PEILLONNEX	1 voix
Au titre de la Commune d'ONNION	1 voix
Au titre de la Commune de SERVOZ	1 voix
Au titre de la Commune de SAXEL	1 voix
Au titre de la Commune de PRAZ-SUR-ARLY	1 voix
Au titre de la Commune des CONTAMINES-MONTJOIE	1 voix
Au titre de la Commune de COMBLOUX	1 voix
Au titre de la Commune de BOEGE	1 voix
Au titre de la Commune de MARCELLAZ	1 voix

MEMBRES PARTICIPANTS TITULAIRES	Présent	Représenté	Excusé/Absent	MEMBRES PARTICIPANTS SUPPLEANTS	Présent	Représenté	Excusé/Absent
Président : DUPESSEY Christian							
BERTHET Michel			X	RIMBAULT Christian			X
BERTHIER Allain		X		VELAT Jocelyne	X		
EVARD Nicolas			X	DEVOUASSOUX Carl			X
GUIBERTI Frédéric	X			BALENO Alexandra			X
JACCAZ Yann			X	LEGOUX Philippe			X
MATTEL Jean-Luc	X			BLANCHARD Gaëlle			X
MUFFAT-ES-JACQUES Christine			X	PERRIN Romain			X
MUSARD Jean-Paul	X			GEX-FABRY Laurent			X
PATOIS Luc		X		GAVILLET Léon	X		

PARTICIPANTS pour l'EPF 74 :

Philippe VANSTEENKISTE Directeur
 Marlène CHANCRIN - Loïc ALCARAS – Sarra BOUNEMOUR – Anne-Laure PEYTAVIN – Emeline MUFFAT-ES-JACQUES – Stéphanie MARS – Franck BOGEY - Estelle GIROT - Thomas SABLE – Brian BEDUCHAUD - Joanna RIEUPEYROUX

Total des votants présents ou représentés : 5

Le quorum est atteint, l'Assemblée Spéciale peut délibérer

Désignation du secrétaire de séance :
Jean-Paul MUSARD

POINT 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

Aucune rectification n'ayant été demandée, le procès-verbal de la séance de l'Assemblée Spéciale, qui s'est tenue le 13 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

POINT 2.

2020-01 VOTE : ELECTION DES DELEGUES QUI SIEGERONT A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'EPF 74

Chaque Commune adhérente à l'Etablissement Public Foncier mais non membre d'un E.P.C.I., adhérent à celui-ci est représentée dans une assemblée spéciale, en fonction de sa population.

- De 0 à 10.000 habitants : 1 délégué et 1 délégué suppléant,
- De 10.001 à 20.000 habitants : 2 délégués et 2 délégués suppléants,
- A partir de 20.001 habitants : 3 délégués et 3 délégués suppléants.

Cette assemblée spéciale élit un nombre de délégués à l'Assemblée Générale, en fonction du cumul de population de ces communes et conformément à la règle de représentativité des E.P.C.I. au sein de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Spéciale de l'EPF représente aujourd'hui **9 Communes pour 11 846 habitants** (conformément à l'arrêté préfectoral n° 2019-092 du 01/04/2019)

Membres de l'EPF 74 ASSEMBLEE SPECIALE	Population
Peillonex	1442
Marcellaz	1036
Servoz	1033
Saxel	492
Praz-sur-Arly	1264
Combloux	2219
Onnion	1322
Les Contamines-Montjoie	1216
Boège	1822

Les délégués, élus par ces communes pour les représenter, sont répertoriés dans le tableau ci-après.

Membres de l'EPF 74	Population	Assemblée Spéciale	
		Titulaires	Suppléants
Peillonex	1442	BERTHET Michel	RIMBAULT Christian
Onnion	1322	BERTHIER Allain	VELAT Jocelyne
Servoz	1033	EVARD Nicolas	DEVOUASSOUX Carl
Saxel	492	GUIBERTI Frédéric	BALENO Alexandra
Praz-sur-Arly	1264	JACCAZ Yann	LEGOUX Philippe
Les Contamines-Montjoie	1216	MATTEL Jean-Luc	BLANCHARD Gaëlle
Combloux	2219	MUFFAT-ES-JACQUES Christine	PERRIN Romain
Boège	1822	MUSARD Jean-Paul	GEX-FABRY Laurent
Marcellaz	1036	PATOIS Luc	GAVILLET Léon

- ✓ Vu les articles 7 et 8 des statuts de l'EPF,
- ✓ Vu le cumul de Populations en vigueur à compter du 1er janvier 2020 - date de référence statistique 1er janvier 2017, qui est de **11 846 habitants** :

Les 9 délégués titulaires ou représentés de l'Assemblée Spéciale doivent élire **4 titulaires** et **4 suppléants** pour siéger à l'Assemblée Générale.

Le Président fait un appel à candidature pour ces élections parmi :

Membres de l'EPF 74	Population	Assemblée Générale		Assemblée Spéciale
		Titulaires	Suppléants	Titulaires
Peillonex	1442			BERTHET Michel
Marcellaz	1036			PATOIS Luc
Servoz	1033			EVARD Nicolas
Saxel	492			GUIBERTI Frédéric
Praz-sur-Arly	1264	4	4	JACCAZ Yann
Combloux	2219			MUFFAT-ES-JACQUES Christine
Onnion	1322			BERTHIER Allain
Les Contamines-Montjoie	1216			MATTEL Jean-Luc
Boège	1822			MUSARD Jean-Paul

Les **4 candidats** au titre de **délégués titulaires** sont :

- 1 BERTHIER Allain
- 2 GUIBERTI Frédéric
- 3 MATTEL Jean-Luc
- 4 MUSARD Jean-Paul

Les **4 candidats** au titre de **délégués suppléants** sont :

- 1 PATOIS Luc
- 2 /
- 3 /
- 4 /

L'Assemblée Spéciale, après en avoir délibéré :

✓ **SONT ELUS, à l'unanimité au sein de l'Assemblée générale :**

Au titre de **délégués TITULAIRES :**

1. BERTHIER Allain
2. GUIBERTI Frédéric
3. MATTEL Jean-Luc
4. MUSARD Jean-Paul

Au titre de **délégués SUPPLEANTS :**

1. PATOIS Luc
2. BERTHET Michel
3. JACCAZ Yann
4. MUFFAT-ES-JACQUES Christine

Aucune autre question n'étant formulée, l'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 14h20.

*Le Président,
Christian DUPESSEY*

*Le secrétaire de séance,
Jean-Paul MUSARD*

Ensemble des délibérations visées par les services de la Préfecture, le 30/09/2020.